La défense de Lula dément de nouvelles accusations contre le fondateur du Parti des Travailleurs

Brasilia, 12 décembre (RHC)- La défense de l'ex-président du Brésil, Luiz Inacio Da Silva, Lula, a affirmé que la sentence prononcée par le parquet fédéral contre l'ex-gouvernant n'est étayée par aucune preuve.

À ce sujet, les avocats ont démenti les accusations faites par le parquet sur de présumés bénéfices obtenus par Lula moyennant des ouvrages de remise en état d'une maison de campagne située à Atibaia, à l'intérieur de l'état de Sao Paulo et qui appartient à Fernando Bittar, ami de l'ex-président.

La défense de Lula insiste à ce propos sur le fait qu'au cours de l'enquête, plusieurs inconsistances ont été constatées car le parquet n'a fourni aucune preuve ni sur les présumés bénéfices obtenus par Lula ni sur ce qu'il a dû faire pour les obtenir, des preuves indispensables pour démontrer qu'un quelconque délit a été commis par l'ex-chef d'état qui est accusé à tort de corruption passive et de blanchiment d'argent.

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/178717-la-defense-de-lula-dement-de-nouvelles-accusations-contre-le-fondateur-du-parti-des-travailleurs

Radio Habana Cuba